

Lettre d'info n° 1 aux parents des élèves de terminale en 2011/2012

www.admission-postbac.fr



L'après-bac, ça se prépare en famille... sans attendre les résultats du bac !
Les choix d'orientation de votre enfant vous engagent aussi.

Que faire ? Où ? Comment ? Quand ?
Autant d'interrogations qui sont également les vôtres.

Que faire ?

Dialoguer avec votre enfant sur ses choix, solliciter un entretien avec le professeur principal, rencontrer un conseiller d'orientation-psychologue, participer aux portes ouvertes des établissements sont autant de pistes pour l'accompagner dans cette période. Outre l'orientation, il faut envisager logement, transport, frais à engager pour l'année prochaine.

Où ?

www.admission-postbac.fr "APB" est un site unique regroupant la quasi totalité des formations du post-bac, pour que votre enfant se porte candidat dans l'enseignement supérieur. APB coordonne les admissions dans les formations inscrites dans la procédure.

Comment ?

Votre enfant doit créer un dossier individuel sur APB, sélectionner des formations et les classer sous forme de vœux. Pour consulter son dossier, il lui sera attribué, dès sa création, **un numéro de dossier et un code confidentiel** qui constitueront ses identifiants.

Quand ?

Depuis le 20 janvier et jusqu'au 20 mars 2012, clôture des vœux à minuit. Votre enfant pourra en modifier leur classement jusqu'au 31 mai.

Et après ?

Jusqu'au 2 avril, pour chaque formation, votre enfant doit constituer, envoyer et/ou saisir un dossier avec les pièces demandées.

Les étapes importantes

1 2 3 4 5

20 janvier au 20 mars 2012 : créer son dossier APB / enregistrer et hiérarchiser ses vœux : l'ordre des vœux peut être modifié jusqu'au 31 mai 2012 minuit

jusqu'au 2 avril 2012 : pour chaque formation qui le demande, envoyer un dossier avec les pièces à joindre par courrier ou saisir les renseignements en ligne et valider les vœux sélectionnés

8 au 10 mai 2012 : consulter le site pour suivre la réception des dossiers dans les établissements demandés

Les étapes importantes (suite)



Les phases d'admission :

7 au 12 juin 2012 (avant 14h)
21 au 26 juin 2012 (avant 14h)
14 au 19 juillet 2012 (avant 14h)

se connecter obligatoirement
et répondre à la proposition d'admission
qui peut être faite



le bac obtenu : s'inscrire dans l'établissement où votre enfant aura été admis et qu'il aura accepté

22 juin au 15 septembre 2012 : s'inscrire éventuellement en procédure complémentaire en cas d'absence de proposition aux 3 phases d'admission

1^{re} étape : la saisie des vœux

20 janvier au 20 mars 2012

1 vœu = 1 formation + 1 établissement

36 vœux maximum



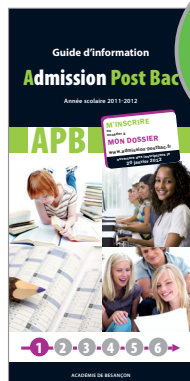
Maximum 12 vœux par type de formation :

- **L1** (1^{re} année universitaire ou licence) + **PACES** (1^{re} année commune aux études de santé),
- **DEUST** (Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques)
- **BTS/BTSA** (Brevet de technicien supérieur/agricole), **DTS** (Diplôme de technicien supérieur), **DMA** (Diplôme des métiers d'art)
- **CPGE** (Classe préparatoire aux grandes écoles) - **6 vœux maximum par voie** -, **CPES** (Classe préparatoire aux études supérieures)
- **DUT** (Diplôme universitaire de technologie)
- **Formations d'ingénieurs**
- **Écoles d'architecture**
- **Écoles de commerce**
- **Écoles nationales d'art**
- **Autres formations** (Diplôme de comptabilité et de gestion, Mise à niveau hôtellerie, Mise à niveau arts appliqués...)

(Attention : 3 niveaux maximum pour toutes les Mises à niveau !)

La hiérarchie des vœux est primordiale.

La procédure attribue, au mieux, une seule proposition d'admission. Elle concernera le vœu de meilleur rang possible. Lorsqu'un vœu est satisfait, tous les vœux de rang inférieur sont annulés.



Distribués
gratuitement à
chaque élève en
décembre et en
téléchargement sur
[www.onisep.fr/
besancon](http://www.onisep.fr/besancon)



Distribué
gratuitement à
chaque élève en
novembre et en
téléchargement sur
[www.onisep.fr/
besancon](http://www.onisep.fr/besancon)

"Lettre d'info n°2 aux parents" pour les guider lors des phases d'admission (à paraître courant mai 2012).